Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1543

Artikel: C'est aux pays riches de subventionner les paysans du tiers-monde
Autor: Gagnebin, Lala
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1021190

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

C'est aux pays riches de subventionner les paysans du tiers-monde

Le feuilleton des subventions agricoles n'est pas prêt de prendre fin. George W. Bush en a écrit un nouvel épisode en avril dernier en octroyant de larges subsides aux planteurs de coton. Jacques Chirac et Gerhard Schröder sont ravis parce qu'ainsi ils pourront retarder jusqu'en 2007 la révision de la Politique agricole commune. En Suisse également, diminution et suppression du contingentement laitier ont été retardées. Encore quelques années gagnées pour les paysans du Nord.

Mais au Sud? Les pays du Sahel ont été écartés du marché du coton. Le Burkina Faso a calculé que le manque à gagner qui en résulte dépasse toute l'aide publique au développement dont il bénéficie.

Les pays du Sud n'ont évidemment pas les moyens de financer leurs paysans. Jusqu'au milieu des années quatre-vingt, ils ont pu soutenir leurs principaux produits d'exportation grâce à des caisses de stabilisation. Mais au nom de la libéralisation, la Banque mondiale et le FMI les ont obligés à démanteler ces caisses. C'est vrai qu'elles étaient mal gérées mais, outre la stabilisation des prix, elles effectuaient des tâches indispensables: le contrôle de la qualité et la vente dans les bourses de Londres et de New York.

La débâcle créée par ces fermetures en chaînes a été désastreuse. Certains pays ont mis des années pour remettre sur pied des associations capables d'effectuer les tâches des anciennes caisses. Depuis lors les multinationales de l'agroalimentaire n'ont plus affaire qu'à des groupements de petits paysans.

Le marché international dicte sa loi

En conformité au principe de la primauté du marché, les pays consommateurs de matières premières, c'est-à-dire les pays de l'OCDE, ont décidé de mettre fin aux systèmes internationaux de stabilisation des prix. Ces mécanismes avaient bien réussi à pallier les petites différences de prix mais, lorsque les variations devenaient importantes, il fallait négocier le déplacement de la fourchette. Avec tous les conflits que cela impliquait non seulement entre producteurs et consommateurs mais aussi entre producteurs.

Maintenant, les paysans du Sud sont livrés sans protection aucune au bon vouloir du marché international et plus précisément des bourses de matières premières. Seuls ceux qui produisent pour *Max Havelaar* sont assurés des prix qu'ils vont toucher lors de la récolte.

Au lieu de payer pour des filets sociaux, pour des programmes d'occupation en faveur des paysans en faillite qui se sont réfugiés dans les villes, pour remédier aux destructions faites par les kalachnikovs - que les jeunes de Sierra Leone et du Liberia ont passées à leurs cousins de Côte d'Ivoire - on pourrait, à la place de l'action humanitaire, expérimenter la prévention et permettre aux gens de travailler et de gagner leur vie dignement.

Lala Gagnebin

ONU

La Suisse très active

La Suisse est membre de l'ONU depuis le 10 septembre 2002. Difficile d'en tirer un bilan après un peu plus de trois mois, mais l'activité de l'équipe de l'ambassadeur Jenö Stähelin semble mériter une bonne note. Un membre de la délégation suisse, Valentin Zellweger, a été élu vice-président d'une des six commissions permanentes de l'ONU, celle du droit international public. Il y représente en fait l'Europe, les Etats-Unis et le Canada. Nous sommes un pays de juristes, et le droit international a toujours été au centre de la diplomatie helvétique, en grande partie en raison des conventions de Genève. A travers cette élection, notre délégation a donc bien manœuvré.

Une déclaration sur l'Irak a été faite par notre ambassadeur le 17 octobre lors d'un débat public au Conseil de sécurité. Elle appuie l'approche finalement retenue, soit l'envoi d'inspecteurs sur place, avant le recours à des mesures plus drastiques. Notre pays est également intervenu le 1er novembre sur le problème de la réorganisation de l'ONU et du rôle de Genève. Quelques jours plus tard, la Suisse était élue au comité du programme et de la coordination qui se charge de la planification des activités des Nations Unies. Ce comité est composé de trente-quatre membres élus pour trois ans. Selon les Affaires étrangères, la programmation et l'allocation de ressources font partie des priorités de la politique suisse à l'ONU. Cette phrase signifie sans doute que notre délégation veille au maintien des ressources accordées au siège de Genève.

Lors de ce discours du 1er novembre, Jenö Stähelin a souhaité «accroître légèrement» le nombre des membres du Conseil de sécurité. Dans quel but et pour quoi faire? Nous n'en savons rien, peut-être pour s'attirer les sympathies de tous ceux qui aimeraient bien en faire partie plus souvent… Par contre il est un mot jamais prononcé, celui de neutralité. Cette absence peut avoir deux raisons: la neutralité suisse est tellement évidente aux yeux du monde que sa mention est inutile ou alors ce concept est devenu tellement obsolète qu'il vaut mieux le taire. *jg*